

**COMPTE-RENDU**  
**SEANCE DU 23/07/2020**

Début de séance 18H05

Présents : Claude ARMBRUSTER, André BILLOTTE, Jérôme CONVERSET, Fabrice HALLER, Eugène LECOUFFE, Olivier MONNIER, Marcel TAVERNIER, Claude VUILLEMIN.

Absents : Sylvie GROSDÉMOUGE (procuration donnée à Claude VUILLEMIN), Stéphane JANOT (procuration donnée à Claude ARMBRUSTER), Françoise KAMERER (procuration donnée à Olivier MONNIER).

Secrétaire de séance : Fabrice HALLER

**Ordre du jour:**

- 1) Affectation des résultats**
- 2) Vote du budget primitif 2020 – commune, eau et assainissement, forêt**
- 3) Subvention voyage scolaire**
- 4) Subvention présence verte**

**1) Affectation des résultats**

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice pour les budgets commune, eau et assainissement, forêt, le Conseil Municipal décide d'affecter :

- pour le budget **COMMUNE** :

Résultat de l'exercice :	+ 70 097.88 €
Résultats antérieurs reportés :	+ 65 262.34 €
Résultat à affecter :	+ 135 360.22 €
Solde d'exécution d'investissement :	-16 370.75 €
Solde des RAR d'investissement :	-28 000.00 €

<b>1068</b> : affectation obligatoire :	<b>44 370.75 €</b>
<b>002</b> : résultat de fonctionnement reporté :	<b>90 989.47 €</b>

- pour le service **EAU & ASSAINISSEMENT** :

Résultat de l'exercice :	- 3 417.50 €
Résultats antérieurs reportés :	+ 18 963.05 €
Résultat à affecter :	+ 15 545.55 €
Solde d'exécution d'investissement :	+ 124 557.41 €

- **002** : résultat de fonctionnement reporté : + **15 545.55 €**

- pour le service **FORET** :

Résultat de l'exercice :	- 43 115.38 €
Résultats antérieurs reportés :	+ 300 372.40 €
Résultat à affecter :	+ 257 257.02 €
Solde d'exécution d'investissement :	- 8 744.80 €
Solde des RAR d'investissement :	0 €

<b>1068</b> : affectation obligatoire :	<b>8 744.80 €</b>
<b>002</b> : résultat de fonctionnement reporté :	<b>248 512.22 €</b>

Pour	11
Contre	0
Abstention	0

## 2) Vote du budget primitif 2020

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, approuve le budget primitif avec les résultats ci-dessous

### COMMUNE : SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :	305 918 €
RECETTES :	305 918 € Section équilibrée

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :	73 426 €
RESTES A REALISER :	28 000 €
DEFICIT INVEST REPORTE	16 371 €
RECETTES :	117 797 € Section équilibrée

### EAU ET ASSAINISSEMENT : SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :	69 686 €
RECETTES :	69 686 € Section équilibrée

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :	98 526 €
RECETTES :	181 742 € Section en suréquilibre

### FORET : SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :	25 552 €
RECETTES :	279 562 € Section en suréquilibre

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :	12 698 €
RESTES A REALISER	0 €
RECETTES :	12 698 € Section équilibrée

Pour	11
Contre	0
Abstention	0

### 3) Subvention voyage scolaire

Le Maire expose que les élèves qui fréquentent les collèges et lycées de rattachement du secteur sont amenés à effectuer des voyages pédagogiques au cours de l'année scolaire. Afin d'aider les familles à financer une partie du voyage, il propose d'attribuer à chaque élève qui en fera la demande une subvention de 35 €.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

**D'ACCORDER** une subvention de 35 € à chaque élève de Granges-le-Bourg qui fréquente le collège de Villersexel et le lycée d'Héricourt et qui participera à un voyage pédagogique en 2020-2021.

Suite aux nouvelles dispositions de l'Education Nationale en matière de subvention, le versement se fera directement aux familles concernées, sur présentation d'une attestation de l'établissement.

Pour	11
Contre	0
Abstention	0

### 4) Présence verte

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune aide depuis 2016 les personnes qui adhèrent au service de la Présence Verte.

Il propose de reconduire cette aide en partenariat avec l'Association Interdépartementale Présence Verte à hauteur de 50 € par an.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**-DECIDE** d'attribuer à tout abonné une participation annuelle de 50€

**-AUTORISE** le Maire à signer la convention.

Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Fin de séance à 19h45.